

Ville de Jarny

CHARTE VILLE HANDICAP





CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR
L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES,
LA PARTICIPATION ET LA CITOYENNETÉ
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
À JARNY

2019 – 2026

PRÉAMBULE : LE HANDICAP, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » définit le handicap comme la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, menant à des difficultés psychologiques, intellectuelles, sociales et/ou physiques. Les handicaps recouvrent des réalités et des situations très variables. Ils peuvent être moteurs, visuels, auditifs, psychiques, liés à une déficience intellectuelle ou à des maladies invalidantes.

Très concrètement :

12 millions de personnes sont touchées par un handicap en France

80 % des handicaps sont invisibles

85 % des personnes handicapées le deviennent après l'âge de quinze ans

Au cours de sa vie, **1 personne sur 2** sera confrontée à une situation de handicap

Le sujet du handicap concerne ainsi l'ensemble de la population et l'ensemble des domaines de la vie sociale (emploi, éducation, logement, culture, sport, environnement, accès aux droits...). Il s'agit d'un enjeu de société et d'une responsabilité collective. C'est pourquoi, **la Municipalité de Jarny a décidé de mettre en place depuis 2008 une politique dédiée à l'accessibilité, afin de promouvoir un accès libre, égal et sécurisé aux espaces publics, aux services, aux activités et plus globalement à la citoyenneté.**

Après 10 ans d'existence, il a été nécessaire de dresser un bilan de l'ensemble des actions mises en œuvre par la Ville, dans la perspective d'initier une nouvelle charte communale sur le handicap. Le bilan, réalisé entre novembre 2017 et mai 2018, a reposé sur l'implication des élus, des services municipaux et des citoyens (réunis dans la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)). Ce travail transversal a permis à chacun d'exprimer son point de vue, pour réfléchir ensemble à l'amélioration de l'action publique, vers encore plus d'égalité et d'inclusion.

Ce travail collectif et transversal a abouti à la rédaction d'une nouvelle charte, elle aussi construite collectivement. Elle est conçue comme un programme opérationnel d'actions réparties chaque année. Ainsi, tous les mois, les services de la Mairie de Jarny s'engageront dans des actions concrètes et efficaces pour garantir l'égalité des droits et des chances :

→ en favorisant l'accessibilité universelle aux espaces publics

L'accessibilité universelle est un enjeu primordial puisqu'il s'agit d'offrir à tous, handicapés ou non, la possibilité d'accéder à l'ensemble des activités et des domaines de la vie sociale, avec la plus grande autonomie possible, sans jamais être empêchés par un environnement hostile. Pour y répondre et pour traiter de manière égalitaire et respectueuse l'ensemble des citoyens, lors de chaque aménagement et travaux, la ville est pensée pour tous. **Depuis 2010, plus de 650 000€ ont ainsi été investis par la Ville de Jarny pour des travaux d'accessibilité ; plus de 70 000€ par an.** Cette charte est l'occasion de formaliser et de renforcer cet engagement jusqu'en 2026.

→ en offrant à tous des services publics inclusifs, adaptés et adaptables

L'accessibilité universelle et la construction d'une société inclusive et égalitaire reposent sur la défense d'un service public de proximité, accessible à tous. De l'enfance à la vie adulte, il est en effet essentiel de pouvoir être accompagné dans ses démarches par des agents bienveillants, de pouvoir bénéficier d'une scolarité adaptée, de profiter d'activités de loisirs variées et d'accéder à des pratiques sportives et culturelles ouvertes à tous. C'est le sens de l'engagement quotidien des services municipaux pour répondre aux besoins des habitants.

→ en œuvrant pour la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap

La construction d'une société inclusive et égalitaire implique aussi de réfléchir à l'égalité des individus dans leur statut de citoyen, en tenant compte des situations de précarité qui peuvent être source de fragilité, d'exclusion et de stigmatisation. Le développement de la démocratie participative à Jarny essaye d'y répondre depuis 2002, en se fondant sur l'écoute de chacun et la reconnaissance de la compétence des citoyens. La politique en faveur du handicap ne fait pas exception à cette logique : depuis son origine, elle repose sur une réflexion menée de manière collective avec la CCA. Cette charte est l'occasion de souligner cette conviction et de renforcer ce travail participatif.

NOUS NOUS ENGAGEONS À RENDRE AUSSI ACCESSIBLES QUE POSSIBLE LES ESPACES PUBLICS

→ Engagement 1 : Continuer à agir quotidiennement pour un espace public inclusif et égalitaire par la réalisation de travaux d'accessibilité et le maintien d'une ligne budgétaire dédiée

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Poursuivre la mise aux normes des bâtiments publics de la ville (écoles, équipements sportifs et culturels, bâtiments administratifs, salles de quartier), à l'extérieur et pour les parties intérieures utilisées par le public, en développant chaque année un programme de travaux spécifique (*services Techniques*)
- ↪ Poursuivre les travaux de mise en accessibilité de la voirie en développant chaque année un programme de travaux spécifique : aménager pour les personnes à mobilité réduite au moins 2% des places de stationnement, mettre aux normes les trottoirs et la chaussée lors de leur réfection, adapter le mobilier urbain et les panneaux de signalisation... (*services Techniques*)
- ↪ Créer au quotidien les conditions pour que les enjeux d'accessibilité soient systématiquement intégrés aux réflexions sur les travaux : temps de sensibilisation des agents, formations, renforcement du suivi administratif... (*services Techniques et Ressources Humaines*)
- ↪ Faire le lien avec la préfecture pour les « Agendas d'accessibilité programmés pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public » de la commune (*service Urbanisme*)
- ↪ Promouvoir l'accessibilité des sites environnementaux en construisant par exemple un ponton de pêche pour les personnes en situation de handicap en partenariat avec l'association de la Gaule Jarnysienne et en installant des antidérapants sur les passerelles de randonnée (*service Environnement*)

→ Engagement 2 : Continuer à rendre accessibles les animations municipales et favoriser la mixité des publics

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Garantir l'accessibilité des salles de quartier, des salles des fêtes, de l'école de musique... (*services Techniques en lien avec les services Fêtes et cérémonies et Culture*)
- ↪ Etudier la possibilité de mise à disposition d'un taxi adapté aux personnes à mobilité réduite, en plus du mini-bus de la Ville (pour le goûter des anciens) ou du transporteur (pour le repas des anciens) (*services Fêtes et cérémonies et Accueil*)
- ↪ Favoriser la participation des personnes handicapées aux animations municipales en communiquant sur l'accessibilité des stands (*service Fêtes et cérémonies pour les festivités du 13 juillet, association du Centre d'Animation Local et Culturel pour les festivités de Noël*)
- ↪ Promouvoir l'accessibilité des événements environnementaux situés sur la commune en organisant par exemple des randonnées en joëlettes au Marais de Droitaumont en partenariat avec le Conseil Départemental (*service Environnement*)

NOUS NOUS ENGAGEONS À OFFRIR DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES ET ADAPTÉS

→ Engagement 1 : Garantir un accueil adapté aux différents publics

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Accompagner en continu les personnes en situation de handicap qui s'adressent à la Mairie pour rechercher des informations (*ensemble des services recevant du public*)
- ↪ Installer un système audio de guidage et/ou former les personnels accueillant du public dans les bâtiments administratifs, rendre accessible le cheminement (*services Techniques*)
- ↪ Selon les besoins rencontrés par les Jarnysiens, faire le lien avec l'aide sociale facultative et/ou la communauté de communes sur l'ensemble de son champ de compétences : Centre Intercommunal d'Action Sociale (permanence chaque semaine de Handi54 et PA/PH, aide administrative pour accéder aux différentes aides sociales), pôle social (soins infirmiers à domicile, chambre adaptée au Foyer des Jeunes Travailleurs), service périscolaire, Accueil de Loisirs Sans Hébergement... (*service Scolaire et adjointe au Maire en charge des solidarités*)
- ↪ Intégrer la question du handicap aux projets de la Ville en matière de santé, en veillant à la prise en compte du handicap pour le projet de centre de santé (*adjointe au Maire en charge des solidarités*)

→ Engagement 2 : Adapter l'information à l'ensemble des citoyens pour permettre un accès égalitaire aux services publics offerts par la Ville

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Retravailler l'accessibilité du site internet et de la page Facebook (*service Communication*)
- ↪ Dédier une rubrique du site internet de la Ville à l'accessibilité (*service Communication*)

→ Engagement 3 : Soutenir et accompagner les associations agissant dans le domaine du handicap

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Mettre à disposition des locaux pour les associations agissant dans ce domaine, pour des événements ponctuels comme pour des réunions régulières (*service Accueil*)
- ↪ Mettre à disposition le mini-bus de la Ville 4 fois par an pour permettre aux membres de l'Amicale des Tandémistes et des Déficients Visuels (ATDV) d'organiser des sorties (*service Accueil*)

NOUS NOUS ENGAGEONS À ŒUVRER POUR UNE ÉCOLE OUVERTE À TOUS ET INCLUSIVE

→ Engagement 1 : Permettre la scolarisation de tous les enfants grâce à l'accessibilité des bâtiments et à l'adaptation du cadre scolaire à tous les handicaps

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Acheter des outils pédagogiques et du mobilier adapté pour les enfants en situation de handicap (*service Scolaire*)
- ↪ Informer chaque année les directions enseignantes et les parents d'élèves élus de ces possibilités d'achat de matériels adaptés (*service Scolaire*)
- ↪ Adapter selon les besoins le budget existant pour pouvoir commander du matériel pédagogique adapté (autres que des fournitures et des manuels scolaires) (*service Scolaire*)
- ↪ Intégrer systématiquement les enjeux liés aux handicaps dans les investissements numériques de la Ville : accompagner la dotation du rectorat pour les ressources numériques, dans une convention avec la Délégation Académique au Numérique Educatif (*adjoint au Maire en charge du numérique, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires*)
- ↪ Mettre en place un groupe de travail avec l'Agence Régionale de Santé, en partenariat avec l'Education Nationale, pour concevoir des réponses adaptées aux besoins liés à l'augmentation du nombre d'enfants autistes (*adjointe au Maire en charge des solidarités, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires*)

→ Engagement 2 : Soutenir et accompagner les projets pédagogiques en matière de handicap qui sont à l'initiative des écoles

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Diffuser annuellement l'information sur le soutien financier possible selon le projet déposé et les budgets disponibles (*service Scolaire*)
- ↪ Accompagner les écoles qui le souhaiteraient par la proposition de partenariats avec des associations (travail autour de la semaine du goût, des arts plastiques...) (*service Scolaire*)

NOUS NOUS ENGAGEONS À OFFRIR ET FAVORISER DES ACTIVITÉS SPORTIVES ACCESSIBLES ET ADAPTÉES

→ Engagement 1 : Poursuivre les travaux de mise en accessibilité des équipements sportifs afin de permettre le développement de nouvelles pratiques sportives et associatives

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↳ Organiser des visites d'équipements sportifs dédiées à l'accessibilité (*service Sport*)
- ↳ Lorsqu'un équipement est sur le point d'être rénové ou installé, associer de manière transversale la délégation handicap pour envisager l'ensemble des possibilités de prise en compte des handicaps (*service Sport, adjointe au Maire en charge des solidarités, adjoint au Maire en charge des sports*)
- ↳ Proposer un nouveau partenariat avec le Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile (SSED) - Adultes Enfants Inadaptés Mentaux de Briey pour prendre en compte les handicaps mentaux et cognitifs dans les pratiques sportives (*adjointe au Maire en charge des solidarités*)

→ Engagement 2 : Travailler sur la mixité dans les sports

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↳ Organiser des entraînements et tournois mixtes (*service Sport*)
- ↳ Lors de l'organisation des fêtes du sport, intégrer de manière transversale la question du handicap (*service Sport*)

→ Engagement 3 : Poursuivre le soutien aux associations pour favoriser l'accès des personnes handicapées aux disciplines sportives

Action prévue pour réaliser cet engagement :

- ↳ Continuer de soutenir et d'accompagner les actions de la section handisport de l'Union Sportive du Jarnisy (USJ) : subventions, aménagements des équipements sportifs... (*service Sport*)
- ↳ Réaliser annuellement un diagnostic des demandes d'adaptation des sports émanant des publics et des capacités d'entraînement (formation, matériel) lors des réunions du comité directeur de l'USJ pour éventuellement apporter un appui (exemple : prise en charge d'une initiation des entraîneurs volontaires) (*service Sport*)

NOUS NOUS ENGAGEONS À OFFRIR ET FAVORISER DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ACCESSIBLES ET ADAPTÉES

→ Engagement 1 : Favoriser et accompagner le départ en vacances des personnes âgées et/ou handicapées par une prise en compte globale et continue du handicap

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↳ Poursuivre l'adhésion au programme « seniors en vacances » proposé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), qui propose chaque année un séjour dans des centres agréés, où il est possible d'accéder à tout et partout (*services Loisirs et Communication*)
- ↳ Continuer de participer financièrement et assurer le transport jusqu'au lieu de vacances pour les personnes âgées de 60 ans et plus, afin de faciliter le départ des plus défavorisés pour des raisons économiques, sociales ou liées à leur état de santé (aide financière de 160€ accordée aux personnes non imposables). Le handicap est pris en compte de manière spécifique : le séjour est ouvert aux personnes âgées de 55 ans en situation de handicap (*services Loisirs*)
- ↳ Continuer de communiquer cette information auprès de la population *via* le magazine Jarny Vacances (*services Loisirs et Communication*)
- ↳ Poursuivre l'effort continu pour s'adapter à toutes les situations et aux difficultés de chacun grâce à l'accompagnement réalisé par l'élue lors des séjours (*conseillère déléguée chargée du jumelage et des vacances*)

→ Engagement 2 : Favoriser et accompagner le départ en vacances des jeunes

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↳ Dans le cadre des centres aérés organisés par le service Jeunesse, poursuivre l'inscription de la Ville au dispositif Handiloisirs 54, qui facilite l'accès et fait le lien pour les démarches d'accueil des enfants en situation de handicap (*service Loisirs*)
- ↳ Offrir aux familles une écoute bienveillante et aider dans la recherche d'informations (*service Loisirs*)

NOUS NOUS ENGAGEONS À OFFRIR ET FAVORISER DES ACTIVITÉS CULTURELLES ACCESSIBLES ET ADAPTÉES

➔ **Engagement 1 : Permettre l'accueil de tous les publics et continuer à rendre accessible la médiathèque, l'école de musique et la programmation culturelle de la Ville**

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Poursuivre le développement de l'offre de livres en gros caractères, de livres audio et DVD en audiodescription à la médiathèque
- ↪ Acquérir des ressources consacrées à la connaissance du handicap à la médiathèque

➔ **Engagement 2 : Permettre à chacun de s'approprier les services publics culturels**

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Mettre à disposition la documentation de la ville retranscrite en audio à la médiathèque, ainsi que cette charte d'engagement
- ↪ Communiquer auprès du grand public sur l'accessibilité de ces services : agenda culturel de la Ville, brochure sur l'école de musique, guide de l'utilisateur de la médiathèque (*en lien avec le service Communication*)
- ↪ Doubler cette communication d'une communication spécifique et ciblée en direction d'un réseau d'acteurs impliqués dans le champ du handicap (Maison Départementale des Personnes Handicapées, Maison Des Solidarités, CCA, Etablissements Médico-sociaux, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, associations...) (*service Accueil pour la constitution de la base de données sur le réseau, puis service Culture et Médiathèque*)

NOUS NOUS ENGAGEONS À CO-CONSTRUIRE LES ACTIONS PUBLIQUES EN FAVEUR DU HANDICAP EN IMPLIQUANT ÉLUS, TECHNICIENS ET CITOYENS

→ Engagement 1 : Construire la politique en faveur du handicap de manière participative

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Continuer à faire de la Commission Communale pour l'Accessibilité une instance centrale de la démocratie participative jarnysienne, lieu de veille, de proposition, de co-construction et de codécision, où chaque citoyen peut s'exprimer librement et participer à la construction collective de l'action publique (*service Démocratie Participative*)
- ↪ Redéfinir régulièrement la liste des membres de la CCA afin de l'ouvrir à l'ensemble des volontaires (*service Démocratie Participative*)
- ↪ Réunir régulièrement la CCA pour élaborer de manière collective le programme de travaux pour l'année, en reconnaissant l'expertise d'usage des membres de la CCA qui peut accompagner le travail des services techniques (*services Démocratie Participative et Techniques*)

→ Engagement 2 : Intégrer la thématique de l'accessibilité aux différents dispositifs de démocratie participative

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Intégrer l'accessibilité aux thématiques du budget participatif (pour des projets dépassant les mises aux normes réglementaires) (*service Démocratie Participative*)
- ↪ Mettre en place un « transport à la demande » le dimanche des jours d'élection (*services Accueil*)
- ↪ Favoriser et soutenir les initiatives citoyennes portant sur l'accessibilité et/ou la sensibilisation au handicap par le Budget d'Initiatives Citoyennes. Le B.I.C. fait porter sa subvention maximale de 700€ par projet à 900€ s'il porte sur cette thématique (*service Démocratie Participative*)
- ↪ Accompagner les comités de quartier qui le souhaitent dans un travail de sensibilisation au handicap (*service Démocratie Participative*)

La Commission Communale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées :

Ouverte à tous les volontaires (individus comme associations), cette dernière a pour rôle de réfléchir sur l'accessibilité dans la ville et de participer à la mise en œuvre d'actions :

- Force de proposition, elle a permis de réfléchir et de proposer des axes d'action originaux
- Instance de veille, son expertise permet aux services techniques de prendre en compte plus finement les difficultés rencontrées au quotidien par les Jarnysiens en situation de handicap
- Lieu de décision, elle assure que les orientations de cette politique reposent sur un choix partagé et éclairé

NOUS NOUS ENGAGEONS À TRAVAILLER SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE DE VIE TOUJOURS PLUS BIENVEILLANT

→ Engagement 1 : Sensibiliser la population au handicap

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Travailler avec le Conseil de Jeunes sur la sensibilisation au handicap (*service Démocratie Participative*)
- ↪ Favoriser la présentation d'expositions et de spectacles d'artistes handicapés (*service Culture*)
- ↪ Faire participer à la fête de la nature (en fonction des thématiques) des acteurs qui rendent visibles et valorisent des actions de personnes en situation de handicap (*service Environnement*)
- ↪ Relayer la communication des associations qui agissent dans le domaine du handicap (dont les maladies invalidantes) : les Bouchons d'Amour, la Gym bien-être, les Brioches de l'amitié, le Club Cœur Santé, Octobre Rose
- ↪ Proposer à l'Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) du Domaine du Vieux Moulin (étang de Lachaussée) de participer au marché fermier du mardi (*service Environnement*)

→ Engagement 2 : Travailler sur les représentations sociales dans le milieu professionnel

Actions prévues pour réaliser cet engagement :

- ↪ Continuer à embaucher des personnes porteuses de handicap et diffuser les offres d'emploi de la commune sur le site internet Cap Emploi (*service Ressources Humaines*)
- ↪ Poursuivre le travail sur la qualité des conditions de travail des agents en poste et sur leur maintien dans l'emploi (étude ergonomique, aménagements de poste, reclassement, sollicitation du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, suivi des préconisations des visites médicales...). Avoir une vigilance particulière lors de l'embauche d'un agent (*service Ressources Humaines*)
- ↪ Mener une politique de prévention et d'anticipation de la survenue des accidents et de l'inaptitude au travail (*service Ressources Humaines*)
- ↪ Sensibiliser l'ensemble du personnel à ces enjeux en organisant une formation collective pour les agents et les élus. Plus globalement, favoriser les formations individuelles (*service Ressources Humaines*)

NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS ENSEMBLE

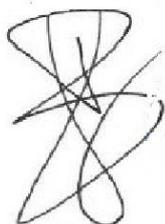
LE 9 JANVIER 2019



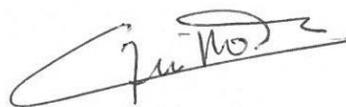
Jacky ZANARDO,
Maire de Jarny



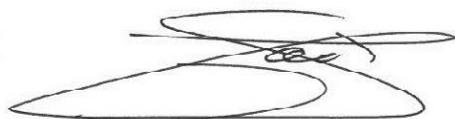
La Maire et les élus
du Conseil municipal de Jeunes de Jarny



Hervé BARBIER,
1er adjoint chargé du sport et de la jeunesse



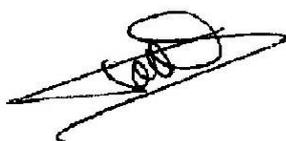
Catherine GUILLON,
2ème adjointe chargée des solidarités



Stéphane ZANIER,
3ème adjoint chargé des travaux et de la sécurité



Fatma-Zohra OUABED,
4ème adjointe chargée des affaires scolaires



Véronique TOURNEUR,
5ème adjointe chargée de la culture et de la vie associative

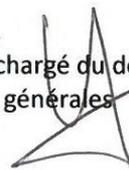


Marielle DE SOUZA,
6ème adjointe chargée des fêtes et cérémonies



Hervé MAGNOLINI,
7ème adjoint chargé de l'aménagement du territoire et de la démocratie participative

Alain LAFOND,
8ème adjoint chargé du développement numérique et des affaires générales





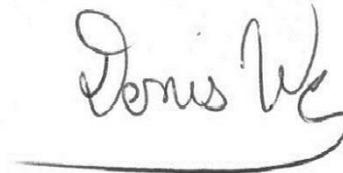
Myriam AUDINET,
Conseillère déléguée chargée du lien social et de la
citoyenneté



Julien BESSEJERARI,
Conseiller délégué chargé de la défense du service
public et du patrimoine jarnysien



Laëtitia LUX,
Conseillère déléguée chargée du jumelage et des
vacances



Denis WEY,
Conseiller délégué chargé du développement
durable et du cadre de vie



Lionel BALDIN,
Membre de la CCA et président de l'USJ Handisport



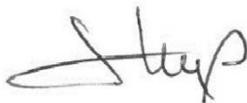
Patrick BIGUET,
Membre de la CCA et citoyen engagé

Excusée

Isabelle BILLIAUX,
Membre de la CCA et citoyenne engagée

Excusé

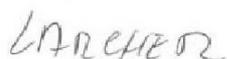
Jean-Claude FLORENTIN,
Membre de la CCA et éducateur spécialisé



Marie-Pierre FONTAINE,
Membre de la CCA et enseignante spécialisée



Patrice HARO,
Membre de la CCA et citoyen engagé



Françoise LARCHER,
Membre de la CCA et présidente de l'Association
des Tandémistes et Déficiants Visuels



Régine LAURENT,
Membre de la CCA et référente pour l'association
AEIM (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux)



David LUX,
Membre de la CCA et professionnel engagé



Guy ROQUET,
Membre de la CCA et président du Comité d'entraide
des personnes handicapées du Bassin de Briey



Alain BAUDET,
Réfèrent du comité de quartier des Lotissements



Patrick CHAMBILLE,
Réfèrent du comité de quartier des Lotissements



Jean-Paul GOFFEZ,
Réfèrent du comité de quartier de Droitaumont



Daniel SANTINI,
Réfèrent du comité de quartier de Moulinelle

*Nous nous engagerons ensemble,
D'autres signataires à venir...*

*Nous nous engagerons ensemble,
D'autres signataires à venir...*

*Nous nous engagerons ensemble,
D'autres signataires à venir...*

*Nous nous engagerons ensemble,
D'autres signataires à venir...*